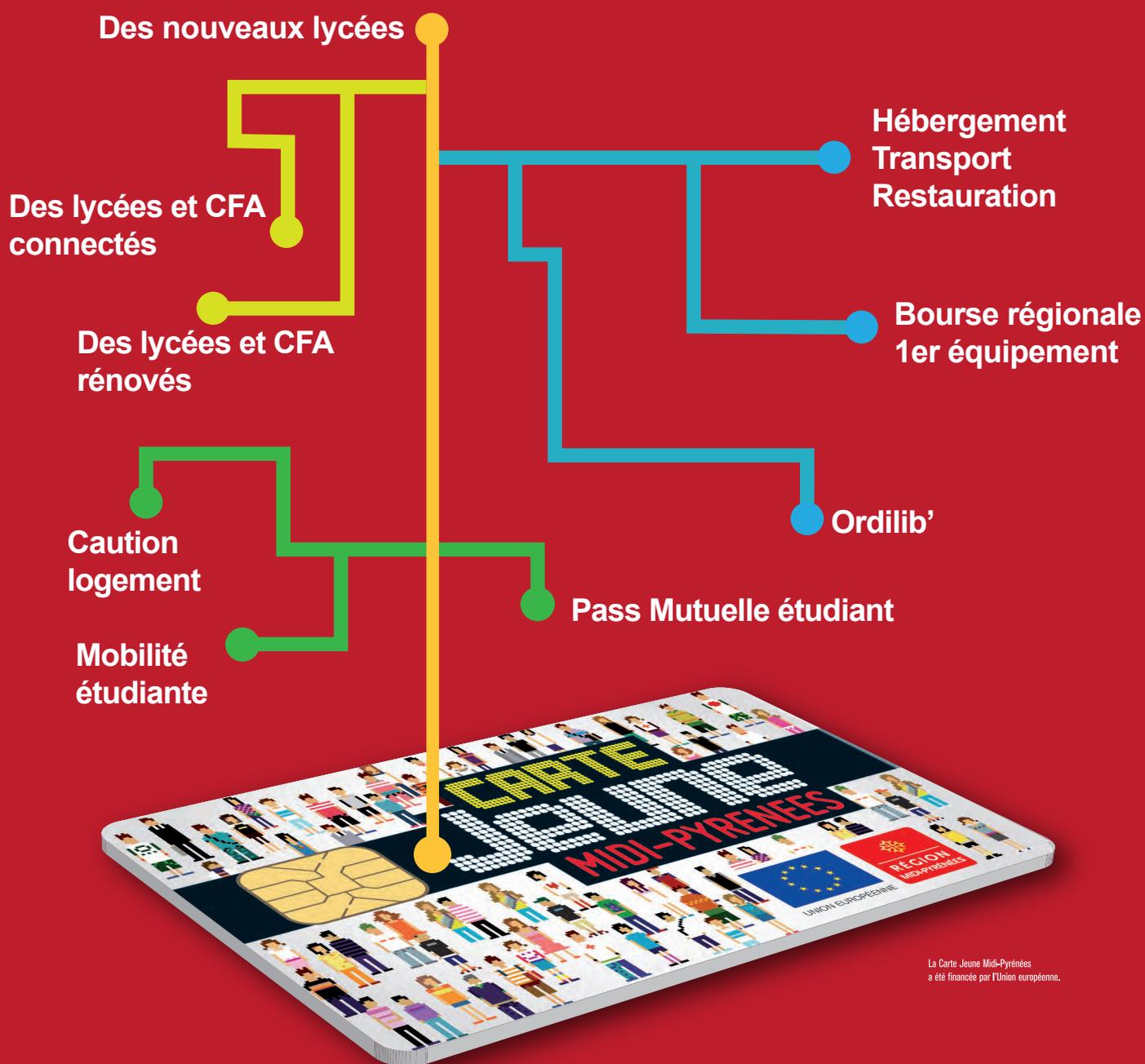


# La Région fait sa Rentrée scolaire 2014-2015



## Dossier de presse



Service presse :  
Thierry CHARMASSON  
Laurianne PERIE  
Fanny THEVENOUD  
Tél : 05 61 33 53 49 – 06 32 89 37 89  
[service.presse@midipyrenees.fr](mailto:service.presse@midipyrenees.fr) / [www.midipyrenees.fr](http://www.midipyrenees.fr)

## SOMMAIRE

### **1. Rentrée scolaire 2014 : la Région construit un nouveau lycée à Montech..... 1**

### **2. L'action de la Région en faveur des lycées et lycéen-ne-s, et des CFA et des apprenti-e-s..... 2**

<i>Aider les lycéen-ne-s, les apprenti-e-s et leurs familles à faire face au coût de la scolarité</i>	2
La Carte Jeune.....	2
La Restauration scolaire dans les lycées : la qualité au menu pour un prix maîtrisé.....	3
Le soutien de la Région aux actions éducatives et citoyennes .....	4

<i>Construire, rénover et agrandir les lycées et les CFA de Midi-Pyrénées.....</i>	6
Focus sur les lycées : 2 milliards d'€ d'ici 2019 investis par la Région.....	6
Maîtrise de l'énergie : les lycées de Midi-Pyrénées exemplaires .....	7
Focus sur les CFA : plus de 70% des apprentis de Midi-Pyrénées sont formés dans des CFA rénovés par la Région .....	9

<i>Equiper les lycées pour des conditions de travail optimales.....</i>	9
Des lycées connectés : les équipements informatiques et les Environnements Numériques de Travail (ENT).....	10
Tous les lycées de Midi-Pyrénées équipés d'espaces pour l'apprentissage des langues étrangères.....	12

### **3. L'action de la Région en faveur des étudiant-es .....12**

<i>Rénover et équiper les universités.....</i>	13
Les opérations importantes du CPER 2007-2013 et du Plan Campus.....	13
Des « contrats de site » pour développer les universités hors Toulouse.....	14

<i>« Toulouse, ville la moins chère pour les étudiants » : la Région aide les étudiant-e-s.....</i>	15
Le Pass Mutuelle Etudiant.....	15
La caution régionale pour le logement étudiant renouvelée .....	16
La mobilité des étudiant-e-s encouragée.....	16
L'e soutien de la Région aux étudiant-e-s en formations sanitaires et sociales.....	16

<i>L'action de la Région en faveur des établissements de formations sanitaires et sociales .</i>	17
--	----

### **Annexes .....19**





## 2. L'action de la Région en faveur des lycées et lycéen-ne-s, et des CFA et des apprenti-e-s

*Aider les lycéen-ne-s, les apprenti-e-s et leurs familles à faire face au coût de la scolarité*

### La Carte Jeune

La Carte Jeune Midi-Pyrénées traduit l'engagement de la Région pour aider les jeunes et leurs familles. Co-financée par le Fonds européen de développement régional (FEDER), la Carte jeune Midi-Pyrénées c'est :

- Un seul et même support pour toutes les aides régionales,
- Une carte à puce nominative,
- Une inscription unique,
- Un porte-monnaie virtuel,
- Le sésame pour profiter des Bons Plans loisirs de Midi-Pyrénées,
- Un site Internet dédié,
- Un compte Facebook.



**Les lycéen-ne-s et apprenti-e-s ont déjà adopté la Carte Jeune Midi-Pyrénées !**  
110 000 lycéen-ne-s et apprenti-e-s avaient leur Carte Jeune en poche au cours de l'année scolaire passée.

La Carte Jeune Midi-Pyrénées porte plus de **19 M€** de prestations régionales, calculées suivant le quotient familial pour la lecture, le sport et l'OrdiLib' et selon la formation et le besoin d'équipement pour la Bourse Régionale de Premier Equipement (BRPE).

### **Le Chéquier lecture**

Une aide de **40 € à 130 €** pour l'achat de livre chez les libraires ou les associations de parents d'élèves partenaires.

- Le budget régional alloué en 2014 est de **7,8 M€**

### **Le Chèque sport**

Une aide de **10 € à 50 €** pour l'achat d'une licence sportive dans des clubs sportifs partenaires.

En 2013-2014, **11 000 jeunes** ont utilisé l'aide sport.

- Budget régional 2013-2014 : **215 000 €**



### L'OrdiLib'

Participation à l'achat d'un OrdiLib' pouvant aller de **25 € à 400 €**.

Lancé pour la 1<sup>ère</sup> fois en France métropolitaine par la Région Midi-Pyrénées à la rentrée 2010, le dispositif OrdiLib' permet à tous les élèves entrant en seconde ou aux apprenti-e-s entrant en CAP ou en bac pro en 3 ans d'**acquérir un ordinateur portable personnel** à des conditions privilégiées.

Cette année, les lycéen-ne-s et apprenti-es auront un ordinateur portable convertible en tablette tactile HP Pavilion X360 de 11,6 pouces avec housse de protection ainsi qu'une clé USB de 8 Go. En 2013-2014, **11 455 OrdiLib'** ont été en partie financés par la Région.

- Budget régional 2014 : **4 M€**

### La Bourse Régionale de Premier Equipement

Une aide au premier équipement pouvant aller de **50 € à 500 €** (selon les formations). Les formations professionnelles et technologiques nécessitent l'acquisition de matériel. Ainsi avec la **BRPE**, la Région permet à chacun de suivre l'enseignement de son choix sans être pénalisé par le coût qu'il représente.

- Budget régional 2014 : **1,6 M€**

### Aide au transport, à la restauration et à l'hébergement des apprenti-e-s revalorisée

Les élus régionaux ont adopté la refonte des aides individuelles Transport-Hébergement-Restauration des apprenti-e-s et leur intégration dans la Carte Jeune Midi-Pyrénées depuis septembre 2013.

- Pour les transports, l'aide régionale varie de 104 € à 346 € par année de formation selon la distance entre le domicile principal et le site de formation à partir de 5 km ;
- Pour la restauration, aide forfaitaire annuelle sous conditions de ressources allant de 57 € à 75 € ;
- Pour l'hébergement, la Région met en place un forfait annuel sous conditions de ressources compris entre 366 € et 786 € pour les apprenti-e-s en situation de double résidence.

- Budget régional 2014 pour ces trois mesures : **6 M€**

### La Restauration scolaire dans les lycées : la qualité au menu pour un prix maîtrisé

La Région veille à une évolution très modérée des tarifs de restauration. Depuis 7 ans, le prix des repas facturés aux familles est plafonné à **3 €** pour les repas payés au forfait et à **3,60 €** pour ceux payés à l'unité.

En Midi-Pyrénées, le tarif moyen d'un repas facturé aux familles est de **2,89 €**.

La Région apporte par ailleurs un soutien financier aux lycées afin d'aider les familles en difficulté.

## Lycéens à la cantine ▼

© Patrice Thébaud



Chaque année, **18 millions de repas** sont servis dans les restaurants de ses lycées. La Région organise depuis 2009 l'opération « Adopte label attitude » pour promouvoir les **produits Bio** et sous **Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO)** dans ces restaurants. A ce titre, la Région finance le surcoût financier lié à l'utilisation des produits SIQO (dont les produits bio), à raison d'un repas par semaine.

Plus de **1 000 000 de repas** ont été distribués cette année aux élèves dans le cadre de cette opération et **60%** des lycées y participent régulièrement.

- Budget régional 2014 : **1,5 M€.**



Les nouveaux plateaux repas

## Le soutien de la Région aux actions éducatives et citoyennes

Les actions socio-éducatives jouent un rôle déterminant, tant pour la réussite scolaire que pour l'épanouissement personnel et citoyen des jeunes. Parmi eux, les **Projets d'Avenir et le Festiv'** ou encore le **Conseil Régional des Jeunes** sont au rendez-vous.



### Priorité à la lutte contre le décrochage scolaire

L'abandon en cours de cycle, l'absentéisme ou l'orientation subie sont parfois la cause du décrochage scolaire pour de nombreux jeunes.

La Région accompagne les équipes éducatives confrontées à ces questions en proposant **un appel à projets**.

**Objectif** : permettre aux établissements intéressés d'engager des actions d'**accompagnement individualisé des jeunes en difficulté**.

### Dispositif Contraception

En partenariat avec les autorités académiques (convention Région/ Rectorat et convention Région / DRAAF), la Région se mobilise depuis la rentrée 2013 et met en place une grande campagne d'information et de sensibilisation à la contraception et à l'égalité entre les garçons et les filles. Ce dispositif « **on s'aime à deux, on se protège à deux** » innovant et unique en France permet aux lycéen-ne-s et apprenti-e-s de Midi-Pyrénées des classes de

seconde (ou équivalent) de bénéficier d'une séance de deux heures dispensée par La Mutuelle des Etudiants (LMDE) et le Mouvement Français pour le Planning Familial. 572 séances ont été dispensées l'an passé (soit environ 15 000 lycéens-lycéennes et apprentis)

Ce dispositif est reconduit pour l'année scolaire 2014-2015 dans l'objectif de réaliser 1000 séances.

### Appels à projets « Egalité-Lycées-Midi-Pyrénées »

La Région a mis en place, depuis septembre 2013, un appel à projet sur le thème de l'égalité dans les lycées de Midi-Pyrénées. Ce projet vise à promouvoir des actions innovantes portées par des associations de la Région qui favorisent l'égalité filles-garçons au sein de leur établissement scolaire notamment en matière d'orientation, de prévention des violences et d'accès à la contraception.

Pour l'année scolaire 2014-2015, **16 projets** ont été retenus et **70 000 €** ont été alloués par la Région pour la mise en place de ces projets.

### Les projets d'avenir

Depuis 2001, les Projets d'Avenir ont pour objectif d'encourager l'émergence de projets portés et réalisés par les lycéen-ne-s et apprenti-e-s.

Ce véritable concours régional s'adresse aux classes des lycées publics et privés de l'Education nationale et de l'enseignement agricole ainsi qu'aux Centres de Formation et d'Apprentis, aux foyers socio-éducatifs, aux maisons des lycéens, aux associations sportives et culturelles et aux associations lycéennes, étudiantes, stagiaires, apprentis (ALESA) des lycées agricoles.

En 2013-2014, sur les 268 dossiers déposés, **184** ont reçu le soutien de la Région grâce à une aide globale **700 000 €**.

Organisé par la Région tous les deux ans, le désormais traditionnel Festiv', festival des lycéen-ne-s et apprenti-e-s de Midi-Pyrénées, vise à présenter les Projets d'Avenir réalisés durant l'année mais également à promouvoir les talents des lycéens et des apprentis. C'est un moment de rencontres, de débats et d'échanges encourageant l'expression des jeunes et leur créativité.



### Le Conseil Régional des Jeunes

Le Conseil Régional des Jeunes a été créé pour permettre aux lycéens et apprentis de Midi-Pyrénées de s'impliquer dans la vie citoyenne et de participer au débat démocratique.

Les conseillers régionaux jeunes, au nombre de 91, ont un mandat de 2 ans, renouvelable, et peuvent s'exprimer et intervenir au sein de plusieurs commissions thématiques.

Le renouvellement du Conseil Régional des Jeunes (CRJ) s'est effectué du 25 au 29 mars 2013. Nouveauté de ce scrutin, pour la première fois, l'ensemble des détenteurs de la Carte Jeune Midi-Pyrénées (lycéens et apprentis) pouvaient participer à l'élection via le site internet [www.cartejeune.midipyrenees.fr](http://www.cartejeune.midipyrenees.fr).

**Focus sur les lycées : 2 milliards d'€ d'ici 2019 investis par la Région**

**Au total, entre 2001 et 2019, la Région Midi-Pyrénées aura consacré 2 milliards d'euros aux lycées publics, soit l'équivalent en moyenne de 16 M€ par lycée.**

**Afin de répondre aux évolutions démographiques de ces dernières années, en Midi-Pyrénées, 9 lycées ont été créés ou reconstruits par la Région, depuis 2003 :**

- le lycée professionnel Jean-Durroux à Foix-Ferrières (2003),
- le lycée Saint-Exupéry à Blagnac (2004),
- le lycée Pierre-Bourdieu à Fronton (2004),
- le lycée Nougaro à Caussade (2004),
- le lycée professionnel agricole à Riscle (2006),
- le lycée Jean-Pierre Vernant à Pins-Justaret (2007),
- le lycée Françoise à Tournefeuille (2007),
- le lycée Gallieni à Toulouse (2008),
- le lycée Clémence-Royer à Fonsorbes (2008).

**A cette rentrée, 10 opérations significatives sont lancées ou livrées :**

- **Achèvement des travaux de rénovation** des ateliers et réfection voiries du lycée pro Berges à **Saint Girons – 1,55 M€**
- **Inauguration de l'extension** du lycée Françoise à **Tournefeuille – 10,1 M€** (visite le 2 septembre)
- **Mise en conformité des cuisines** du lycée pro Urbain Vitry à **Toulouse – 1,2 M€** (le 2 septembre)
- **Démarrage travaux de restructuration** des internats et travaux d'accessibilité handicapés au lycée Bossuet à **Condom – 6,5 M€**
- **Inauguration du nouveau pôle coiffure et esthétique** du lycée Reffye à **Tarbes – 6,1 M€** (le 4 septembre)
- **Livraison de la 2<sup>ème</sup> tranche** de l'externat et de la cuisine du lycée Marie-Curie à **Tarbes – 13,8 M€** au total
- **Inauguration de la restructuration globale** du lycée Le Sidobre à **Castres – 14 M€** (le 9 septembre)
- **Restructuration et extension** du lycée Jean-Baylet à **Valence d'Agen – 7,7 M€**
- **Restructuration** du lycée Louis Vicat à **Souillac – 12 M€**
- **Extension – restructuration** du lycée Le Montat à **Cahors – 5,5 M€**

En décembre 2012, la Région Midi-Pyrénées, sur proposition du président Martin Malvy, a engagé un **nouveau programme de travaux d'un montant de 560 M€ pour la période 2013-2019.**

Il comprendra :

- **185 opérations de travaux** sur l'ensemble des établissements de Midi-Pyrénées avec des restructurations importantes d'un montant de **158,4 M€** dont :
  - **47,6 M€** pour **l'adaptation des capacités d'accueil** avec notamment les extensions des lycées de Pins-Justaret et Nougaro à Caussade intégrant le

transfert du lycée professionnel Jean-Louis Etienne, lycée Victor Hugo à Gaillac

- **110,8 M€** pour la **poursuite de diverses rénovations** :  
Restructuration générale du lycée Saint-Sernin à **Toulouse** en 3 tranches : 25 M€ hors équipements ; restructuration générale du lycée Pierre de Fermat à Toulouse en 4 tranches : 35 M€ hors équipements.  
Autres rénovations : les restructurations des lycées Beauregard à Villefranche de Rouergue ; l'EREA de Pamiers, P. d'Aragon à Muret, V. Hugo à Colomiers, Ch. de Gaulle à Muret, Maréchal Lannes à Lectoure, Louis Vicat à Souillac, Bellevue à Albi, Borde Basse à Castres, J. de Prades à Castelsarrasin et Stéphane Hessel à Toulouse.
- **83,4 M€** pour la **mise en accessibilité des locaux** aux personnes en situation de handicap,
- **86,2 M€** pour la déclinaison du **plan Midi-Pyrénées Energies** dans les lycées en optimisant leurs consommations d'énergie,
- **232 M€** pour la réalisation d'une **maintenance de qualité**.

**Pour répondre à la pression démographique, en plus du lycée de Montech, (voir page 1) deux nouveaux lycées vont être construits par la Région :**

- **Le lycée de Villefranche-de-Lauragais** : étude en cours et début des travaux prévus pour le dernier trimestre de 2014. D'une capacité de 645 élèves, ce lycée sera à énergie positive.  
Son ouverture est programmée pour septembre 2016. Budget prévu : **24 M€**.
- **Le lycée de Pibrac** : pour répondre à la pression démographique sur les secteurs des lycées Saint-Exupéry à Blagnac et Victor-Hugo à Colomiers. Le lycée pourra accueillir 1 000 élèves en enseignement général et technologique. Il s'agira également d'un lycée à énergie positive.  
L'enquête publique sera lancée en septembre 2014. Le choix de l'équipe de maître d'œuvre et du projet lauréat est prévu en octobre de cette année, pour une ouverture prévue à la rentrée 2017. Budget prévu : **30 M€**.

### Maîtrise de l'énergie : les lycées de Midi-Pyrénées exemplaires

Avec le **Plan Midi-Pyrénées Energies** notamment, la Région s'est dotée d'outils performants pour atteindre ses objectifs en termes d'économie d'énergie, de développement des énergies renouvelables et de bâtiments économes.

Au titre de ces différents dispositifs, l'ambition en termes d'économie d'énergie sur le patrimoine de la Région est d'atteindre - **30 % d'ici 2020**. En termes d'émission en CO<sup>2</sup>, l'objectif affiché est **de - 50 % d'ici 2015**.

Pour respecter l'objectif d'économies de 30% en 2020 par rapport à 2008, la Région a décidé d'aller plus loin, notamment en matière **d'exploitation des installations**, et de confier la gestion à un prestataire de service tout en regroupant les lycées par lots géographiques de façon à atteindre un volume critique.

La consultation des prestataires s'est déroulée du **20 août au 15 octobre 2013** et le dispositif est ainsi opérationnel depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2014**.

Le prestataire a en charge l'achat de l'énergie et la gestion des installations et la maintenance pour un groupe d'établissements par le biais d'un marché avec clauses incitatives.

Les investissements proposés par l'exploitant, mais qui seront réalisés directement par la Région, sont estimés globalement à **2 M€** par an environ.

**L'objectif de la Région** pour fin 2014 est de doter tous les lycées d'un système de gestion centralisée moderne et fiable pour réaliser des économies d'énergie, les chaudières vétustes auront disparues et leur puissance sera adaptée aux besoins réels.

**Dès la 1<sup>ère</sup> année, les économies attendues sont estimées à 57 000 Mwh, soit une baisse d'émission de CO2 de 13 000 tonnes (soit une économie de 33%).**



© Emmanuel Grimault

Pose du premier panneau photovoltaïque du chantier sur le toit du lycée de Pins-Justaret

- Au total, chaque année environ **10 M€** sont investis par la Région Midi-Pyrénées **pour des travaux** en faveur des économies d'énergie dans les lycées.

#### Les lycées chauffés au bois :

4 chaufferies bois sont déjà installées aux lycées de **Tournefeuille, Ondes, Fonsorbes et Bellevue à Albi**. Une le sera prochainement dans le lycée **Rascol à Albi** en plus des lycées raccordés aux réseaux de chaleur fonctionnant au bois **notamment celui de Vic-en-Bigorre, inauguré le 4 juillet dernier par le président de la Région.**

**Engagement tenu : 50 lycées équipés de panneaux photovoltaïques sur leurs toits pour 12 M€**

**55 chantiers** d'installation des centrales photovoltaïques dans les lycées de Midi-Pyrénées ont été réalisés. Ces **39 000 m<sup>2</sup>** de panneaux photovoltaïques permettent désormais d'éviter le **rejet** de plus de **2 600 tonnes de CO<sup>2</sup>** par an. Les **3 opérateurs retenus** à l'issue de l'appel à projet, Solvéo Energie, Fonroche et Vol V Solar, ont investi près de **12 M€** sur ces chantiers pour lesquels ils s'engagent à entretenir les toitures et les bâtiments sur une durée de 20 ans.

En 2014, **5 opérations** ont été réalisées et les centrales vont entrer en production fin 2014, dans les établissements suivants :

- Le lycée du Garros à Auch
- Le lycée Auch Beaulieu à Auch
- Le lycée Jacquard à Lavelanet
- Le lycée de l'hôtellerie à Toulouse
- Le lycée Bagatelle à St Gaudens

## Focus sur les CFA : plus de 70% des apprentis de Midi-Pyrénées sont formés dans des CFA rénovés par la Région

Sur 10 ans, la Région a mené une politique forte en faveur des apprenti-e-s et des établissements de formation. Depuis 2002, **40 opérations lourdes ont été soutenues**, dont 14 en cours de réalisation, **pour un budget total de 73 M€**.

*Des chantiers d'envergure se sont notamment achevés avec la **reconstruction du CFA Chambre de Métiers à Foix (09)**, la **construction du CFA Institut Pyrénéen des métiers de services à l'environnement (groupe Veolia) à Ibos (65)** ou encore le « **Campus des métiers** » de la Chambre des métiers du Lot à Cahors pour un montant de **2.2 M€**.*

Les 5 derniers projets, financés par la Région, s'inscrivent dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens Etat-Région 2011-2015 relatif au développement de l'apprentissage:

- **Aménagement de la plateforme des Travaux publics au CFA BTP Riquet, à Muret (31)** : la Région soutient ce projet à hauteur de **312 500 €**
- **Construction d'une plateforme énergie au CFA Chambre des Métiers du Gers, à Auch (32)** : ce projet est soutenu à hauteur de **790 000 €** par la Région.
- **Création d'une salle polyvalente au CFA Commerce et Service, à Blagnac (31)** : la Région apporte **693 000 €** pour cette construction.
- **Construction de 2 nouvelles Résidences Habitat Jeunes à Toulouse et Albi** pour l'accueil des apprentis. La Région apporte **150 000 €** pour chacune des résidences.

Pour la rentrée 2014, la Région a adopté l'ouverture de **23 nouvelles formations par apprentissage** dont 14 hors agglomération toulousaine, et a habilité une Section d'apprentissage IFRASS qui proposera deux diplômes d'Etat dans le champ du sanitaire (DE aide-soignant et DE Auxiliaire de Puériculture).

On peut citer notamment l'ouverture d'un BTS « Aménagement et Finition » à Albi (CFA Chambre des Métiers du Tarn), d'une Licence Professionnelle Pilotage des Activités Logistiques et Industrielles à Castres (IUT de Castres, Section d'Apprentissage Université Paul Sabatier), d'un Diplôme d'Etat « Aide-Soignant » à Toulouse (partenariat SA Croix Rouge, et SA IFRASS), d'un Bac Pro « Maintenance des Véhicules Automobiles, option véhicules industriels » à Toulouse (Lycée Gallieni – CFA Education Nationale Industriel de Haute-Garonne), Diplôme d'ingénieur spécialité informatique pour la santé à Castres (CFA Midisup – Ecole ISIS de Castres)



© Guillaume Rivière

CFA Gourdan Polignan

## Des lycées connectés : les équipements informatiques et les Environnements Numériques de Travail (ENT)

### Le réseau ASTER

Lancé en 2000 par la Région, le **réseau ASTER**, en fournissant des connexions internet haut débit de qualité, favorise le développement de pratiques innovantes comme les visioconférences, l'apprentissage à distance ou la télémédecine dans les communautés de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche. Un programme rendu possible grâce à une **contribution régionale de 2,5 M€** par an depuis son lancement.

**Plus de 500 établissements** bénéficient aujourd'hui de ce réseau haut débit, dont l'ensemble des lycées publics et privés.

Pour **accroître le développement** de ces usages pédagogiques innovants, la Région a décidé de **passer dès cette rentrée au très haut débit, par le déploiement de la fibre optique**, dans l'ensemble des lycées et CFA. Cette évolution majeure s'opère dans le cadre d'**ASTER 5**, dont le budget total représente **11,5 M€** pour 4 ans. Ce programme est également co-financé par le Fonds européen de développement régional FEDER.

En cette rentrée, **tous les lycées et toutes les formations en Soins Infirmiers**, ainsi que **210 sites** sont raccordés à la fibre optique.



© Emmanuel Grimault  
© Arch Dominique Alet

### L'équipement informatique et audiovisuel

L'**équipement informatique et audiovisuel** des salles de classe constitue désormais la composante dominante de la performance des infrastructures pédagogiques, à laquelle la Région consacre plus de **4 M€** cette année.

Pour la rentrée scolaire 2014, l'accent a été mis sur :

- **Le complément-renouvellement des postes de travail : 6 000 postes** ont été attribués, contre 4 900 l'an passé, dont 5335 postes fixes, destinés à favoriser la connexion de chaque salle de classe à l'ENT ou l'adaptation des postes de travail individuels en nombre de qualité (effort particulier réalisé sur les postes de travail dits « industriels »).
- La **mise à niveau des serveurs et équipements de réseau** (onduleurs, commutateurs).
- La mise à niveau des salles en matière de vidéoprojection avec l'acquisition de 344 vidéoprojecteurs sur le 1<sup>er</sup> semestre 2014 dont 83 interactifs.

La Région poursuit par ailleurs sa veille technologique en vue de favoriser l'adaptation constante des moyens d'enseignement aux besoins de l'enseignement et à l'évolution des techniques.

## Les Environnements Numériques de Travail (ENT)

L'ENTmip est une plate-forme d'échanges sécurisés qui rassemble tous les membres de la communauté éducative : accessible 7 jours sur 7, au sein de son établissement, depuis son domicile ou depuis tout lieu connecté à Internet (dont les Cyber-bases Midi-Pyrénées). C'est un portail de services en ligne offrant un point d'accès unique où l'enseignant, l'élève et l'ensemble des personnels de l'établissement peuvent trouver les informations, outils et services numériques en rapport avec leurs activités éducatives : cahier de texte, gestion des notes et des bulletins scolaires, outils de communication, travail collaboratif, ressources éducatives, etc.

Depuis 2008, Midi-Pyrénées déploie les ENT dans les lycées - y compris les lycées agricoles publics depuis l'année dernière - et collèges publics de la région, en partenariat avec les Conseils généraux, le Rectorat, la direction régionale de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt de Midi-Pyrénées (DRAAF) et l'Union européenne.



**Nouveauté : depuis juin 2014, les lycées bénéficient d'une application mobile de l'ENTmip adaptée aux smartphones et aux tablettes numériques qui permet notamment de consulter les actualités, le cahier de textes, de suivre le travail à faire.**



A ce jour, l'ENTmip Midi-Pyrénées concerne **310 établissements**, représentant près de **150 000 élèves** et plus de **250 000 utilisateurs**. Il totalise plus de **2 millions de connexions par mois**. La Région y consacre un budget de **3,5 M€** pour la période 2012-2015. L'ENTmip bénéficie du soutien de l'Union Européenne via les Fonds européens FEDER.

## Tous les lycées de Midi-Pyrénées équipés d'espaces pour l'apprentissage des langues étrangères

En 2009, une enquête d'Eurostat classait la France au 6<sup>ème</sup> rang des plus mauvais systèmes européens concernant la pratique et la connaissance des langues étrangères. En réaction, à l'initiative du président Martin Malvy, la Région a lancé un plan d'équipements des lycées pour l'enseignement des langues.

Aujourd'hui, au terme de ce plan, **plus de 1,7 M€ ont été attribués à ce programme** (sans compter les opérations financées dans le cadre d'accompagnement de travaux) :

- **Chaque lycée public (agricole et Education nationale) bénéficie d'au moins deux espaces de langues équipés de matériel multimédia** (vidéoprojecteur, ordinateur-source, kit de sonorisation). Un barème a été établi en fonction des effectifs des lycées : ainsi en deux rentrées scolaires, quelque **400 salles** ont été équipées. L'équipement se poursuit au fil de l'eau, en fonction des demandes des établissements.
- **Quelque 100 laboratoires de langues** ont été créés ou renouvelés et la quasi-totalité des établissements que compte Midi-Pyrénées bénéficie des moyens informatiques permettant un travail individualisé de l'oral (postes informatiques avec casques-micro). Certains projets d'aménagement restent à réaliser dans le cadre d'extensions ou restructurations : lycées de Gaillac, Lavour ou Marie-Curie à Tarbes dont les travaux sont en cours.
- Des subventions plus ponctuelles ont été attribuées par la Région pour l'acquisition d'équipements spécifiques, notamment en « baladodiffusion », préconisés par les corps d'inspection.

Cet engagement va s'étendre également aux CFA donc les référentiels de formation prévoient des cours de langue dès la rentrée 2014.

D'ici 2016, **140 000€** sont prévus pour équiper tous les CFA de laboratoires de langues vivantes.

### **3. L'action de la Région en faveur des étudiant-es**

L'enseignement supérieur et la recherche ne sont pas des compétences de droit commun des Régions. Pourtant, dans son projet global en faveur de l'enseignement et de l'éducation, Midi-Pyrénées consacre chaque année en moyenne plus de **20 M€** pour l'enseignement supérieur et la vie étudiante.

La Région Midi-Pyrénées a engagé dans le cadre du Contrat de Projets Etat/Région 2007-2013 :

- **82 M€** sur les 90 M€ prévus pour **les bâtiments universitaires et la vie étudiante** (logement, restauration, équipements sportifs),
- **55 M€** sur les 75 M€ prévus pour la **recherche et l'innovation**.

S'y ajoutent, sur la même période, 25 M€ de contribution à l'opération Toulouse Campus.

**Le futur Contrat de Projets Etat/Région 2014-2020 se déclinera autour de trois priorités :**

- Soutenir la compétitivité et l'attractivité des territoires
- Offrir aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche des campus attractifs et fonctionnels
- Soutenir une politique de site dynamique

### *Rénover et équiper les universités*

#### Les opérations importantes du CPER 2007-2013 et du Plan Campus

Sur l'ensemble du territoire régional, Midi-Pyrénées accompagne la réalisation d'opérations en faveur de la **modernisation et la rénovation des bâtiments universitaires**.

#### **A l'Université Toulouse II - Jean Jaurès :**

Après les constructions de l'UFR Langues, Littératures et Civilisations Etrangères de l'université et du restaurant universitaire auxquelles a participé la Région Midi-Pyrénées, le campus poursuit sa métamorphose avec notamment la réhabilitation de l'UFR Psychologie, la création du nouveau pavillon de la recherche ainsi que la construction du nouveau bâtiment qui accueillera l'UFR Histoire, Arts et Archéologie et l'UFR Sciences, Espaces, Sociétés. Financé dans le cadre du contrat de partenariat avec pour architectes les agences Valode et Pistre et Cardete & Huet. Ce bâtiment, dont la construction a débuté au printemps 2013, sera livré en février 2015.

A l'horizon 2016, l'Université Toulouse - Jean Jaurès aura fait peau neuve et sera la seule en France à être intégralement reconstruite.

#### Réalisé :

- Construction du 2<sup>ème</sup> bâtiment de l'UFR de Langues : **21 M€** financés par la Région, sur un coût total de 25,2 M€.
- Reconstruction du restaurant universitaire : sur un coût total de **14 M€**, la Région intervient à hauteur de 6 M€.

#### En cours :

La réhabilitation et la reconstruction de **l'UFR de Psychologie et de ses 6 amphithéâtres** a débuté cet été.

Il rassemblera en un seul lieu des salles de cours, des bureaux pour les enseignants-chercheurs et le personnel administratif, un foyer étudiants, un centre de ressources documentaires (qui multipliera sa surface par 4) et – c'est une nouveauté – un amphithéâtre de 120 places, une cafétéria et un centre universitaire de consultation psychologique (CUCP) ouvert à tous.

Quant aux 6 amphithéâtres mutualisés de l'université, ils seront refaits à neuf et intégreront de nouveaux équipements multimédia.

Sur un coût total de 35,7 M€, la Région participe à hauteur de **22,6 M€**. Livraison prévue pour l'été 2016.



© Agence d'architecture Espagno & Milani

**Au total donc, la Région aura consacré près de 50 M€ à la modernisation de l'Université Toulouse – Jean Jaurès. L'opération de réhabilitation de l'UFR Psychologie portera la participation de la Région à la reconstruction du campus du Mirail à 73 M€.**

### **A l'Université Toulouse 1 Capitole :**

#### En cours :

- Construction de l'Ecole d'économie de Toulouse - Toulouse School of Economics : Midi-Pyrénées contribue à sa réalisation à hauteur de **4,2 M€**.

### **Hors Toulouse :**

- A Rodez : 2<sup>ème</sup> tranche des travaux d'extension de l'IUT achevée : **3 M€** financés par la Région
- A Auch : restaurant universitaire : opération achevée financée à hauteur d'**1,6 M€** par la Région
- A Albi : Gymnase d'Albi : opération achevée et financée par la Région à hauteur de **1 M€**
- A Castres : **formation d'ingénieurs à l'ISIS** – 1<sup>ère</sup> tranche soutenue à hauteur de **4,16 M€** par la Région
- A Tarbes : **centre de Ressources en Langues de l'IUT** : opération achevée et financement Région d'**1 M€**
- A Foix : centre universitaire de Foix : opération financée à hauteur de **3 M€** par la Région
- A Figeac : extension de l'IUT et construction d'un restaurant universitaire : **1,52 M€** financés par la Région - *Travaux automne 2013*
- A Tarbes : **Aménagement espaces extérieurs de l'ENIT** : **550 000 €** affectés par la Région

**Sur la période 2007-2013, la Région a affecté 82 M€ au titre du CPER / volet enseignement supérieur.**

### **Des « contrats de site » pour développer les universités hors Toulouse**

En juin 2011, la Région a adopté un **Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche (SRESR)** pour la période **2011-2015**, qui fixe pour les années à venir les **grands enjeux et les perspectives** de l'action régionale dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'objectif étant de concevoir et de mettre en

œuvre une **politique de formation et de recherche ambitieuse et partagée**, non seulement pour la métropole, mais aussi pour les sites hors agglomération toulousaine.

La Région a alors proposé de mettre en place - et d'en assurer la coordination - des comités sur les **10 sites** universitaires hors Toulouse, afin d'élaborer des **contrats de sites**. Constitués par les collectivités locales et les acteurs académiques et socio-économiques, les comités de sites ont vocation à **élaborer un projet commun et cohérent de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche**.

#### Les contrats de site définissent :

- Les investissements à faire sur le site en termes de construction ou reconstruction des bâtiments universitaires,
- La mise en place de nouvelles formations ou de nouvelles passerelles,
- Les projets concernant la vie étudiante,
- Les opérations nouvelles de recherche ou d'innovation.

**A ce jour, les 10 contrats de site ont été signés par la Région et ses partenaires : Albi, Auch, Cahors, Castres-Mazamet, Figeac, Foix, Millau-Saint Affrique, Montauban, Tarbes et Rodez.**

*« Toulouse, ville la moins chère pour les étudiants » : la Région aide les étudiant-e-s*

#### Le Pass Mutuelle Etudiant

En 2011, une étude de la LMDE révélait que 20% des étudiants renonçaient à des soins pour des raisons financières et que 19 % ne disposaient pas de couverture complémentaire. Face à ce constat, la Région Midi-Pyrénées a mis en place il y a trois ans le Pass Mutuelle Etudiant.

Il s'agit d'une aide de 100 € par étudiant-e et par an pour la souscription à une complémentaire santé auprès d'un organisme mutualiste ou d'assurances partenaire de la Région (liste ci-dessous). Cette aide correspond à une couverture de soins courants de base (consultation de médecin traitant, pharmacie, hospitalisation), ne nécessitant pas de la part de l'étudiant d'effectuer l'avance des droits de souscription.

Depuis la mise en place du dispositif, **7000 « Pass Mutuelle Étudiant »** ont été délivrés dont 3000 cette année pour un **montant global d'aides régionales de 654 000 €**.

Les mutuelles partenaires de la Région : LMDE, VITTA VI, Myriade Mutuelle Santé, MUTAMI, Mutuelle générale de l'économie, des finances et de l'industrie (MGEFI), Harmonie Mutuelle, Mutuelle ViaSanté, Mutuelle du personnel des organismes sociaux et similaires (MPOSS), Le Refuge Mutualiste, Mutuelle du Rempart, PréviFrance, Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN), Mutaéro, MACIF Mutualité.



[www.midipyrenees.fr](http://www.midipyrenees.fr)

RÉGION  
MIDI-PYRÉNÉES

## La caution régionale pour le logement étudiant renouvelée

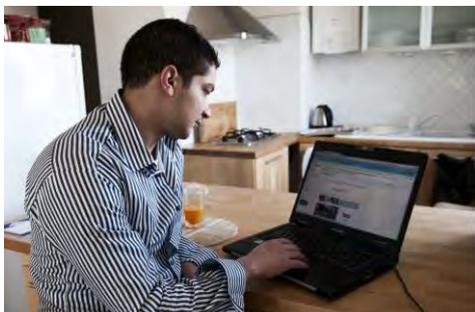
En 2010, la Région lançait un dispositif de **garantie régionale pour l'accès des étudiant-e-s au logement locatif**.

En partenariat avec le CROUS et le PRES Université de Toulouse, Midi-Pyrénées garantit au bailleur le paiement des loyers et des charges locatives en cas de défaillance du locataire, pour des étudiants français ou étrangers n'ayant pas de garants.

La garantie couvre au maximum dix mensualités de loyers plafonnées à **500 € par mois** pour un-e étudiant-e vivant seul-e ou en colocation et à **650 € par mois** pour un étudiant-e vivant en couple. La caution régionale est accessible sur dossier, sans condition de ressources.

**1 758 garanties** ont été accordées par la Région pour l'année universitaire 2013-2014.

© Arno Brignon



Bénéficiaire de la caution logement de la Région

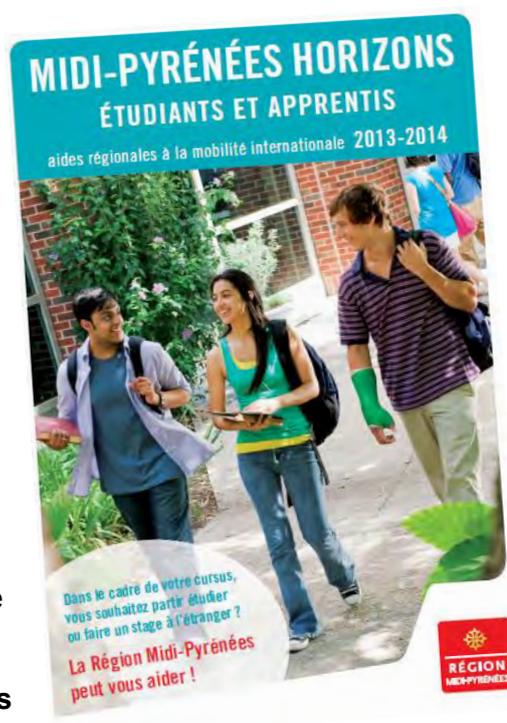
## La mobilité des étudiant-e-s encouragée

La Région Midi-Pyrénées soutient depuis de nombreuses années la mobilité des étudiants.

Ses aides sont réunies au sein du dispositif « **Midi-Pyrénées Horizons/Étudiants** » comprenant :

- Des **bourses régionales** sur critère social de **70 € par semaine** destinées à accompagner la mobilité des boursiers de l'État, pour leurs études ou leurs stages dans le monde entier,
- Des **aides forfaitaires allant jusqu'à 600 €**, accessibles aux boursiers et non boursiers et cumulables avec le dispositif précédent (Chèque Eurocampus, Chèque Coopération Décentralisée, Chèque Humanitaire, Chèque Pegasus).

En 2013-2014, **1 916 bourses et aides forfaitaires** ont été attribuées, pour un montant total de **2,5 M€**.



## Le soutien de la Région aux étudiant-e-s en formations sanitaires et sociales

Infirmier, aide-soignant, ambulancier, manipulateur en électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, podologue, auxiliaire de vie sociale, éducateur spécialisé, moniteur éducateur... sont des métiers pour lesquels la Région :

- assure le **fonctionnement des centres de formations sanitaires et sociales** et à la **prise en charge des frais liés aux stages** pour les étudiants en soins infirmiers et en kiné pour un montant de **32,3 M€** ;
- **prend en charge les frais de scolarité** de tous les élèves de niveau V (aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, aide médico-psychologique,

auxiliaire de vie sociale) pour un montant de **4,42 M€** (dont 950 000€ de crédits Pôle emploi) ;

**Par ailleurs, sur l'année scolaire 2013-2014**, 1785 étudiant-e-s paramédicaux et en travail social ont pu bénéficier d'une bourse d'études pour un montant de **4,7 M€**, et la prise en charge de leurs droits d'inscription pour un montant de 485 000 €.

### *L'action de la Région en faveur des établissements de formations sanitaires et sociales*

En charge de l'élaboration et de la mise en œuvre du schéma des formations sanitaires et sociales, la Région intervient par ailleurs dans la rénovation des établissements existants et participe à la création d'antennes sur le territoire régional. Elle y consacre **44 M€** en 2014. L'Union européenne participe également, avec la Région, à la construction et la rénovation des IFSI en mobilisant plus de 3 M€ de FEDER.

A ce jour, plus de **27 M€** ont été affectés à la réhabilitation des Instituts de Formations en Soins Infirmiers (IFSI) de Pamiers (1 M€), Castres-Mazamet (850 000 €), Tarbes (1.3 M€), et à la reconstruction d'un nouvel établissement d'enseignement en soins infirmiers à Millau (2.3 M€).

Plus de **1,2 M€** ont également été alloués pour la réhabilitation des Instituts de Formations d'Aide-Soignant (IFAS) de Lavaur et Lannemezan ainsi qu'à la reconstruction de deux nouveaux établissements qui accueillent les formations en soins infirmiers et d'aide-soignant à Saint-Gaudens.

La Région a également favorisé le **regroupement de l'ensemble des écoles du CHU de Toulouse**, dans un projet de construction d'un grand pôle régional des écoles de la santé, sur le site de la Cartoucherie, pour un coût global de travaux de 33 M€. Ouverture prévue pour la rentrée universitaire 2015.

**A Albi**, les deux IFSI de la ville se regrouperont sur le site de l'Université Champollion dès la rentrée 2015.

Dans le cadre du programme de réhabilitation des écoles paramédicales, la Région a décidé de construire un bâtiment sur le site de l'Université Champollion pour y reloger les deux IFSI d'Albi. Ce regroupement va permettre de répondre aux problèmes de vétusté et d'exiguïté des locaux actuels, mais aussi de favoriser la mutualisation des équipements universitaires.

La Région soutient à hauteur de **5,7 M€** ce projet inscrit dans le "contrat de site" élaboré par la Région avec le site universitaire d'Albi.

Pour pallier l'absence d'offre de formations dans certains territoires, la Région favorise l'ouverture de formations ou d'antennes délocalisées de structures existantes, mutualisant ainsi, les équipements et rationalisant ainsi les coûts de fonctionnement.

IFSI Albi – Plan d'architecte



© Agence d'architecture  
Portal – Thomas – Teissier architectes –  
Atelier d'architecture Raynal & Ruffat

- En septembre 2013, **une antenne de l'IFSI de Ranguel** a été inaugurée à Saint-Gaudens,
- En septembre 2013, **une formation de masseur-kinésithérapeute** a été ouverte à Rodez. **15 étudiant-es** ayant effectué une première année de médecine vont ainsi pouvoir suivre leurs études dans cette section, dont le fonctionnement sera financé par la Région, à hauteur de **106 000€**.
- En septembre 2012, **une antenne de l'IFSI de Cahors** a été ouverte à Figeac,
- En septembre 2011, le centre hospitalier de Tarbes, en lien étroit avec le CHU de Toulouse, a ouvert **une antenne de l'institut de formation de manipulateur en électro-radiologie médicale** du CHU de Toulouse avec un effectif de 15 places.

En juin dernier, Martin Malvy a annoncé que la Région accompagnera **l'école d'aides-soignants de Rodez afin d'ouvrir une antenne à Villefranche-de-Rouergue**, en prenant à son compte le surcoût des formations. Ce nouvel établissement accueillera **20 élèves** et se situera **sur le site de l'EPAHD**. Cette installation nécessite des travaux de réadaptation des locaux pour un coût de 100 000 €. La Région s'engage à participer à hauteur de 50% et des crédits FEDER à hauteur de 30%.

Enfin, pour répondre aux difficultés de recrutement de certains professionnels de santé et en particulier, en soins infirmiers et en kinésithérapie, la Région Midi-Pyrénées a sollicité des quotas supplémentaires et les a obtenus. **1 184 places sont ouvertes** à partir de la rentrée de septembre 2013, contre 850 en 2005, soit une **évolution de +28%**. 15 places supplémentaires ont été ouvertes à l'institut de psychomotricité, et à l'institut de kinésithérapie du CHU de Toulouse. Ces évolutions représentent un effort financier de **1.6 M€** supplémentaire pour la Région Midi-Pyrénées.

## Annexes

### Rappel des principaux chiffres sur l'Education et la Formation

#### Budget régional 2014

#### **Education, formation, enseignement supérieur : 418 M€ dont :**

- **256 M€** pour les lycées :
  - o Travaux : **73 M€**
  - o Equipements : **15 M€**
  - o Actions socio-éducatives : **15 M€**
  - o Fonctionnement : **153 M€**, dont **86,8 M€** pour les ARL
- **77 M€** pour l'apprentissage :
  - o Fonctionnement : **42 M€**
  - o Aides aux employeurs : **23 M€**
  - o Aides individuelles aux apprentis : **6 M€**
  - o Rénovation, équipement et entretiens des CFA : **6 M€**
- **19 M€** pour l'enseignement supérieur et vie étudiante
- **Près de 65.5 M€** pour les formations sanitaires et sociales auxquels s'ajoutent un vaste programme de réhabilitation des instituts de formation

#### Repères : les établissements, les formations et les effectifs

- **239 lycées** :
  - o dont 143 lycées publics :
  - o 96 lycées privés sous contrat.
- **64 CFA** et sections d'apprentissage

**Plus de 700 formations** accessibles en apprentissage en Midi-Pyrénées, préparant à plus de **300 diplômes différents**, du CAP au niveau Bac +5 (diplômes d'ingénieurs, Masters).

#### **114 000 élèves attendus:**

- **85 400 lycéens** dans l'Education nationale,
- **10 000 élèves** dans l'enseignement agricole
- **18 600 apprenti-e-s**

